****

**Consultation Expert Jeunesse UNESCO/UNFPA**

**Termes de référence**

**Juillet 2020**

**Contexte**

En septembre 2018, les Nations Unies se sont dotées d’une nouvelle Stratégie pour la jeunesse, intitulée « Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes ». L’objectif affiché est de « Construire un monde dans lequel les jeunes jouissent de leurs droits et ont les moyens de développer pleinement leur potentiel, et reconnaissent leurs capacités d’action et de réaction à l’adversité, ainsi que leur qualité d’agents du changement ».

Au Maroc, les jeunes hommes et femmes (10 – 24 ans) représentaient 28 pour cent de la population marocaine selon les chiffres du dernier recensement général réalisé en 2014. En 2019, la part des jeunes (hommes et femmes) a certainement fortement progressé et nombreux sont ceux et celles qui sont confrontés aux défis que sont l’accès à la formation, à l’éducation, à l’emploi, aux services de santé de bases. Leur contribution aux avancées et développement socio-économiques et politique du pays est également reconnue au haut plus haut niveau. Cette reconnaissance est manifeste à travers l’adoption de plusieurs stratégies et plans en faveur de la jeunesse, en sus de la Convention de 2011. On peut également citer, l’adoption de la Vision Stratégique 2015-2030, la Plateforme Gouvernementale de la Politique Nationale Intégrée de la Jeunesse, la Stratégie Nationale de Promotion de la Santé des Jeunes et du plan d’Action Intersectoriel pour la Santé Scolaire et Universitaire/Promotion de la Santé des Jeunes au Maroc.

L’initiative d’un groupe d’agences du système des Nations Unies (SNU) qui a abouti à l’adoption d’un cadre de coopération conjoint sur la thématique de la jeunesse au Maroc s’inscrit dans la vision portée par le Secrétaire général des Nations à travers la stratégie « Jeunesse 2030 – Travailler avec et pour les jeunes ». Cette démarche répond par ailleurs à l’impératif de profiter d’une conjoncture politique et sociale particulièrement favorable que connait le Maroc, pour se positionner comme partenaire clé dans l’accompagnement du gouvernement et des acteurs de la société civile dans la mise en œuvre des politiques et programmes pour les jeunes qui soient holistiques, inclusifs et axés sur les droits de l’homme.

C’est dans cet objectif que le SNU a mis en place un Groupe Thématique Jeunesse (GTJ) dont la co-présidence est assurée par l’UNESCO et l’UNFPA. La mission du/de la consultant(e) est d’appuyer l’UNESCO et l’UNFPA dans la mise en œuvre du programme conjoint (SNU et ses partenaires et Gouvernement) sur la Thématique Jeunesse, des programmes sur la l’éducation Sexuelle Complète et le Handicap. L’expert(e) articulera son intervention autour des résultats de l’étude SARA conduite par un ou une consultant(e) recruté(e) à cet effet.

**Objectifs de la consultation**

**Objectif général :**

Appui technique à l’UNESCO et à l’UNFPA pour la mise en œuvre du programme conjoint sur la Thématique Jeunesse, du programme sur l’éducation Sexuelle Complète, des activités sur le Handicap et à la mobilisation des ressources.

 **Objectifs spécifiques :**

* Appui technique à la coprésidence du groupe thématique jeunesse ;
* Elaboration du programme conjoint (agences du système des Nations Unies et leurs partenaires, départements ministériels et les ONGs) ;
* Développement, mise en œuvre et suivi d’activités (cf. implication jeunesse y compris celle en situation de vulnérabilité et/ou de handicap, éducation sexuelle complète, etc.) ;
* Identification/mapping et mobilisation des parties prenantes et partenaires potentiels ;
* Développement et mise en œuvre d’une stratégie de mobilisation des ressources pour accompagner les initiatives des deux agences ;

**Résultats escomptés :**

* Un programme conjoint de collaboration, définissant les axes de collaboration et les actions à travers lesquelles les agences du SNU, apporteraient leur appui à la plateforme Gouvernementale de la Politique Nationale Intégrée de la Jeunesse est élaboré ;
* Une vision claire sur la coopération entre le SNU et les différents départements œuvrant dans le domaine de la jeunesse au Maroc est élaborée ;
* Des initiatives en matière d’éducation sexuelle complète sont développées ;
* Le programme des agences des Nations Unies pour les personnes, notamment les jeunes, en situation d’handicap est mis en place ;
* Une stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat formulée et exécutée.

**Les tâches et responsabilités du consultant(e) sont :**

En étroite collaboration avec les points focaux UNFPA et UNESCO, le ou la consultant (e) devra appuyer l’action des deux agences et plus particulièrement :

1. Appuyer les co-présidents du GTJ dans la préparation des documents de travail (Notes conceptuelles, présentations, rapports, fiches de synthèse…).
2. Elaborer et soumettre au comité de pilotage un premier projet du programme conjoint incluant les résultats de l’analyse et les recommandations de l’étude SARA;
3. Préparer et faciliter (si nécessaire) des ateliers de réflexion, de discussion et de restitution, en concertation avec les parties prenantes. Le/la consultant(e) pourra notamment être amené(é) à rédiger des fiches conceptuelles et/ou des rapports ;
4. Développer une stratégie de mobilisation des ressources et de partenariats pour les domaines d’intervention prioritaires des deux agences.
5. Développer des initiatives en matière d’éducation sexuelle complète en concertation avec les parties prenantes (gouvernementale et NGOs) ;

Le/la consultant(e) veillera à intégrer l’approche genre et utilisation des TIC

**Ethique de la consultation**

Le (la) consultant(e) doit tenir compte des principes de l’éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

**Durée et lieu de la consultation**

* La durée de la consultation est **12 mois**, débutera à partir de la date de la signature du contrat.
* Le lieu de la consultation : Rabat, régions.

**Compétences et qualifications requises**

La consultation nécessite que le/la consultant(e) dispose d’une expérience et des compétences avérées suivantes :

* Compétences académiques : Diplôme universitaire supérieur en politiques internationales et/ ou en sciences humaines et sociales, ou formation équivalente avec une maîtrise des méthodes de recherches ;
* Maîtrise de la thématique Jeunesse ;
* Parfaite connaissance des domaines d’intervention des agences du système des Nations Unies au Maroc ;
* Compétences dans la recherche : Capacité à exploiter, analyser les ressources documentaires ;
* Maîtrise des méthodes d’évaluation, de préparation de plans stratégiques et programmes liés à la jeunesse ;
* Capacité à organiser et conduire des réunions, rencontres etc.
* Capacité de communication, de synthèse et de rédaction ;
* Maitrise des outils informatiques (Traitement de texte, tableurs, applications et logiciels d’analyses statistiques, recherche sur internet…)
* Parfaite maitrise de la langue française (l’anglais est un atout), esprit de synthèse et qualités rédactionnelles avérées.

**Dossier de candidature**

* Un CV détaillé, mentionnant les expériences antérieures dans le domaine de la jeunesse et l’élaboration de stratégies ;
* Une lettre de motivation ;
* Un calendrier d’exécution ;
* Une proposition financière en HT et TTC incluant tous les frais liés à la mission.

**Modalités contractuelles et financières**

* L’offre est ouverte pour un/une consultant(e) ;
* Un contrat de ladite consultation sera établi entre UNFPA- Bureau du Maroc et le (la) consultant(e).

**Supervision de la consultation**

* Le travail du consultant(e) sera réalisé en étroite collaboration avec les points focaux des deux agences ;
* Les résultats de la composante jeunesse feront l’objet d’une validation au cours d’un atelier de restitution auquel assisteront les membres du GT Jeunesse, et toutes personne qui pourrait être jugée utile.

**Modalités de soumission**

* La proposition complète sera envoyée par courrier électronique à l’adresse email suivante : **elbergui@unfpa.org;** **h.khatla@unesco.org.**
* Les propositions doivent être soumises au plus tard le **18 Juillet 2020** avant 16 heures, portant la mention « **YOUTH Exp-GTJ** »